

Réforme de la catégorie B

L'ABF souhaite préciser à toutes celles et ceux concernés par la réforme de la catégorie B qu'une erreur s'est glissée dans l'article signé par Philippe Patarin intitulé « catégorie B : au tour de la filière culturelle » et publié dans *La Lettre du cadre territorial*, n° 421 du 1^{er} mai 2011.

[Communiqué du Bureau national du 11 octobre 2011](#)

Les projets de fusion des corps et cadres d'emplois de catégorie B suscitent inquiétudes et revendications comme en témoigne le blog [BAS en action](#)

Le Bureau national propose un résumé de la réforme et a publié un communiqué demandant une meilleure intégration des personnels dans les nouveaux grades et une amélioration de l'accès aux concours.

[Communiqué du Bureau national du 22 avril 2011](#)